

**RAPPORT ET DECISIONS DES ASSEMBLEES ANNUELLES 2017
DE L'ORGANISATION INTERAFRICAINNE DU CAFE (OIAF)**

Grand-Bassam, le 06 février 2018

Les Assemblées Annuelles 2017 de l'Organisation Interafricaine du Café comprenant la 12^{ème} Assemblée Générale Biennale du Réseau de Recherche Caféière en Afrique (RECA), la 57^{ème} Assemblée Générale Annuelle et le 5^{ème} Symposium du Café Africain, ont eu lieu du 01 au 06 Février 2018, à AFRIKLAND Hôtel de Grand-Bassam, en Côte d'Ivoire, sous la Présidence de S.E. **Monsieur Souleymane DIARRASSOUBA, Ministre du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises de la République de Côte d'Ivoire.**

Les Etats membres suivants étaient présents : **Angola, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Gabon, Ghana, République de Guinée, Kenya, Nigeria, République Démocratique du Congo, République Centrafricaine, Tanzanie, Togo et Ouganda.**

En outre, des représentants de la République du **Soudan** et de la République de la **Mauritanie** ont participé en tant qu'observateurs.

Plusieurs personnalités ivoiriennes et représentants des institutions régionales internationales suivantes y ont également pris part en tant qu'Observateurs : **Afreximbank, Agence des Cafés Robusta d'Afrique et de Madagascar (ACRAM), Banque Africaine de Développement (BAD), Café Africa, Café Bondin-CI, Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Nestlé Côte d'Ivoire, Neumann Foundation, Organisation Internationale du Café (OIC), OLAM International, Royal 1750 de l'Afrique du Sud et UNECA.**

La Cérémonie d'ouverture a été présidée par **S.E.M. Souleymane DIARRASSOUBA, Ministre du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises de la République de Côte d'Ivoire, Président de l'OIAF.**

Après le discours de bienvenue du Maire de Grand-Bassam, des déclarations ont été faites par les personnalités suivantes : **M. Enselme GOUTHON, Président de l'ACRAM, Dr. Denis SEUDIEU, Représentant du Directeur Exécutif de l'Organisation Internationale du Café (OIC), M. Frederick KAWUMA, Secrétaire Général de l'Organisation Interafricaine du Café (OIAF) et S.E.M. Jonathan COKER, Représentant Spécial de S.E.M. Olusegun OBASANJO, ancien Président de la République Fédérale du Nigéria et Orateur Principal. L'ouverture officielle a été faite par S.E.M. Souleymane DIARRASSOUBA, Ministre du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises de la République de Côte d'Ivoire.**

Les travaux se sont déroulés dans l'ordre suivant :

- La 12^{ème} Assemblée Générale Biennale du Réseau de Recherche Caféière en Afrique (RECA),
- Réunions du Comité Techniques de l'OIAF ;
- Réunion du Comité Directeur de l'OIAF ;
- Le 5^{ème} Symposium du Café Africain ; et
- La 57^{ème} Assemblée Générale de l'OIAF.

A. 12^{ème} ASSEMBLEE GENERALE BIENNALE DU RESEAU DE RECHERCHE CAFEIERE EN AFRIQUE (RECA)

Le Réseau de Recherche Caféière en Afrique (RECA) a tenu sa 12^{ème} Assemblée Générale Biennale le 02 Février 2018, au cours des Assemblées Annuelles de 2017 de l'Organisation Interafricaine du Café (OIAC), à Afrikland Hôtel de Grand Bassam, en République de Côte d'Ivoire. Cette Assemblée Générale Biennale a connu la participation des états membres suivants : **Cameroun, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo (RDC), Côte d'Ivoire, Ethiopie, Gabon, Ghana, République de Guinée, Kenya, Tanzanie et Togo.**

1. Comité de Coordination du RECA

Cette réunion s'est déroulée sous la Présidence de **Dr Salomon NYASSE** du Cameroun. L'ordre du jour a été adopté tel que présenté. Le Directeur de Recherche et Développement (DRD) a présenté le rapport de la réunion du Comité de Coordination tenue à Luanda, le Rapport d'Activités d'Octobre 2015 à Septembre 2017, le Programme de Travail et le Rapport Financier. A l'issue des débats après la présentation, les recommandations suivantes ont été faites :

- Améliorer la participation des chercheurs aux travaux du RECA,
- Créer un cadre d'échanges d'expériences et de résultats de recherche entre les chercheurs des Etats membres du RECA,
- Inviter les gouvernements des Etats membres à déléguer au moins deux chercheurs par structure de recherche pour participer aux assises du RECA,
- Désigner deux points focaux (un principal et un suppléant) et une personne ressource dans chaque pays pour servir de relais entre le RECA et les Etats membres pour participer aux manifestations scientifiques et techniques ;
- Effectuer des visites de travail aux Centres de Recherche ;
- Participer à l'élaboration et au suivi des projets de recherche et des documents de référence;
- Préparer la Conférence Scientifique sur le Café Africain de 2018 ;
- Diffuser les documents et informations scientifiques.

En ce qui concerne l'organisation de la Conférence Scientifique sur le Café Africain de 2018, le budget prévisionnel dépasse largement les entrées annuelles des fonds programmées. Aussi, la Coordination du RECA et l'OIAC doivent-ils mener des actions pour trouver un financement complémentaire.

Par conséquent, il a été recommandé aux pays de s'acquitter régulièrement de leurs contributions au Réseau et d'apurer leurs arriérés de cotisations.

2. Assemblée Générale Biennale du RECA

L'Assemblée a été présidée par **Monsieur Michael OWUSU MANU du Ghana**. L'ordre du jour a été amendé avant d'être adopté.

Le Directeur de la Recherche et du Développement a présenté le rapport de la 11^{ème} Assemblée Générale Biennale du RECA tenue à Luanda, en Angola, en novembre 2015 et **Monsieur AMETEFE Komivi Exonam du Togo** a présenté le rapport des décisions du Comité de Coordination tenu en décembre 2017 à Abidjan, en Côte d'Ivoire. A l'issue de ces présentations, les discussions ont abouti aux recommandations suivantes :

- Actualiser la liste/répertoire des Centres de Recherche et des chercheurs et des experts en café du RECA.
- Etablir la liste des projets de recherche sur le café exécutés sous la supervision de l'OIAC et du RECA.

Au titre de l'élection du Président du RECA, il a été décidé que le Ghana assure la Présidence. Ainsi, après consultations, **Dr Gilbert ANIM-KWAPONG** de l'Office du Cacao du Ghana (Ghana Cocoa Board) a été proposé. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité par les participants.

Après cette nomination, le Président de séance a mis fin aux travaux de la 12^{ème} Assemblée Générale Biennale du RECA.

B. 57^{ème} ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE L'OIAC - REUNIONS DES COMITES TECHNIQUES

La 57^{ème} Assemblée Générale Annuelle de l'OIAC a été présidée par **S.E. Monsieur Souleymane DIARRASSOUBA, Ministre du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises de la République de Côte d'Ivoire**. Les travaux ont démarré par les réunions des comités techniques.

1. Comité des Finances

Cette séance a été présidée par **Monsieur Aly TOURE, Représentant Permanent de la Côte d'Ivoire auprès des Organisations Internationales des Produits de Base**. Il s'est excusé au nom du Gouvernement de la Côte d'Ivoire pour le retard observé pour le début des travaux. Le Comité a adopté l'Ordre du jour tel que présenté. Les états membres statutaires suivants y ont pris part : **la Côte d'Ivoire, le Kenya, la République Démocratique du Congo et l'Ouganda. Le Cameroun et l'Ethiopie** y ont également pris part en tant qu'observateurs.

Le Secrétaire Général et le Responsable Administratif et Financier ont présenté les Rapports du Comité des Finances de la 56^{ème} AGA tenue à Yaoundé, Cameroun, le Rapport d'Activités 2016/2017, le Programmes de Travail 2017/2018 ainsi que le Rapport Financier 2016/2017 et le Projet de Budget 2017/2018. Le Rapport du Commissaire aux Comptes 2016/2017 a été présenté par l'Auditeur.

Le Rapport Financier et celui de l'Auditeur ont été adoptés sous réserve d'une meilleure présentation du premier et de spécification d'éléments complémentaires pour la certification pour le second.

Il a été proposé que le projet de budget soit révisé en rapport avec les ressources et emplois réels de l'Organisation.

A l'issue des présentations, des discussions s'en sont suivies et les recommandations suivantes ont été faites :

- Le montant de arriérés de contributions de 3 335 299 Euros étant jugé trop élevé ; il a été demandé aux Etats membres de s'acquitter de leurs arriérés de contributions au risque de perdre leurs droits de vote ;
- Instituer un comité pour réfléchir sur les voies et moyens à adopter pour recouvrer les arriérés ;
- Que les membres s'acquittent de leurs contributions en cours ainsi que des arriérés avant d'exiger des résultats du Secrétariat Général ;
- Que tous les états membres désignent des points focaux pour le recouvrement des arriérés et les contributions ;
- Que le Secrétariat visite les Etats membres pour connaître leurs besoins réels afin de s'imprégner des réalités de l'industrie caféière et pour aussi les encourager à payer leurs contributions ;
- Mettre à la disposition des membres statutaires et des observateurs les différents documents relatifs à la réunion bien avant la tenue des réunions du comité ;

- Utiliser le budget adopté pour réaliser les activités pour lesquelles il a été conçu et approuvé ;
- Que le Rapport Financier soit présenté de sorte qu'il soit plus compréhensible ;
- Que le projet de budget fasse l'objet d'un document distinct du Rapport Financier comme le recommande le Comité Directeur ;
- Que le budget soit révisé en fonction des besoins réels du Secrétariat Général pour être soumis à nouveau pour adoption ; et
- Que les Etats membres soient informés des montants de leurs contributions pendant la tenue du Comité Directeur.

2. Comité de Production

Le Comité de Production s'est réuni le 02 Février 2018, sous la présidence de **Monsieur Michael OWUSU MANU du Ghana**. Les Etats membres suivants y ont pris part : **Cameroun, République Centrafricaine, R.D. Congo, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Gabon, Ghana, République de Guinée, Kenya, Tanzanie et Togo**.

L'ordre du jour a été adopté après amendement. Le Directeur de Recherche et Développement a présenté deux documents dont le Rapport du Comité de Production tenu lors de la 56^{ème} Assemblée Générale à Yaoundé en Novembre 2016. Il a aussi présenté le Rapport d'Activités 2016/2017 de la Direction de Recherche/Développement et le Programme de Travail 2017/2018.

Les recommandations suivantes ont été faites après les discussions :

- Le RECA doit coordonner les activités de recherche dans les Etats membres et disposer d'un répertoire des technologies développées afin de les diffuser dans tous les Etats membres;
- L'OIAC doit trouver des mesures de financement pour certaines activités du RECA ;
- Le budget du RECA doit être incorporé au budget général de l'OIAC et les cotisations des pays membres de l'OIAC et du RECA doivent être mutualisées, conjointes et recouvrées ensemble,
- Prendre en compte les préoccupations du RECA dans l'élaboration du Budget de l'OIAC.

Deux propositions ont été faites au chapitre des divers :

- Election du Président du RECA : Il a été demandé au Ghana de proposer un Président et après consultation, **Dr Gilbert ANIM-KWAPONG** du Ghana Cocoa Board a été choisi ; et
- Mener des réflexions au sein du Secrétariat de l'OIAC sur la possibilité d'organiser les Assemblées du RECA séparément de celles de l'OIAC afin que les échanges et discussions entre les chercheurs durent plus de deux (2) jours.

3. Comité de Promotion et de Développement du Marché

Le Comité de Promotion et de Développement du Marché s'est tenu sous la Présidence de **Madame Isabelle NKONGE**, déléguée du Kenya. L'ordre du jour a été adopté tel que présenté. Le Directeur des Etudes Economiques a présenté le Rapport de la réunion du Comité de Promotion et de Développement du Marché tenue lors de la 56^{ème} Assemblée Générale Annuelle à Yaoundé et la Revue du Marché de Café.

A l'issue des discussions, les recommandations suivantes ont été faites :

i) Transformation du Café

- Encourager la transformation locale du Café ;
- Encadrer le secteur informel pour le respect de la qualité du Café ;
- Mettre en place des infrastructures pour accompagner la production du Café.

ii) **Consommation du Café**

- Promouvoir la consommation locale du Café ;
- Créer un cadre réglementaire de la consommation locale du Café ; et
- Mettre en place une politique de tarifs incitatifs pour booster la consommation interne du Café en Afrique.

iii) **Commercialisation du Café**

- Impliquer l'Union Africaine dans la promotion de la transformation et la consommation locales du Café ;
- Inviter des spécialistes du café à communiquer sur les vertus du Café ;
- Mettre en place une stratégie de transformation et de marketing afin d'augmenter le prix aux producteurs ;
- Créer une zone de libre échange ;
- Mettre en place un groupe d'experts pour réfléchir sur la qualité, la certification et les coûts du Café ;
- Créer un marché local et explorer des nouveaux marchés d'exportations pour le café transformé ;
- Instituer un cahier de charges entre pays africains ; et
- Privilégier l'exportation du Café transformé pour accroître la valeur ajoutée.

iv) **Collecte de données statistiques du Café**

- Instituer un système de statistiques fiables sur tout le long de la chaîne de valeur du Café ;
- Inviter les 14 pays qui n'ont pas encore désigné leurs points focaux à le faire ;
- Former les personnes en charge des statistiques afin d'harmoniser leurs compétences ; et
- Collecter des données auprès des producteurs.

4. **Groupe Consultatif**

Cette session a été présidée par **Monsieur Jean Jacques ENGO du Gabon**. L'ordre du jour a été adopté tel que présenté. Le Secrétaire Général a présenté une Note Conceptuelle sur l'Initiative du Groupe du Café Africain (IGCA) et le Directeur des Etudes Economiques a présenté le Projet de Déclaration de Grand-Bassam.

A l'issue des discussions, les recommandations suivantes ont été faites :

- Recruter un consultant pour élaborer un projet de texte révisé de l'Accord du siège qui intègre les pays africains consommateurs du café comme membres de l'OIAC ;
- Impliquer les Etats membres dans le processus de révision des textes de l'OIAC ;
- Mettre en place un comité pour réfléchir sur l'adhésion à l'OIAC des pays consommateurs non-producteurs ;
- Encourager la création de la valeur ajoutée au plan local ainsi que la promotion de la consommation domestique du café ;
- Renforcer les capacités et améliorer les compétences financières des producteurs ;
- Former et responsabiliser la jeunesse dans la collecte des informations ;
- Mettre en place l'Initiative du Groupe Africain du Café ;
- Impliquer des institutions nationales dans la sensibilisation intensive des jeunes en vue d'une meilleure compréhension des réalités du secteur du café et l'élaboration du contenu de la formation ;
- Partager les expériences réussies de certains pays africains,
- Appui des Gouvernements et des bailleurs de fond dans la mise en œuvre du projet ;
- Encourager les Etats membres à s'acquitter de leurs cotisations en vue de rendre l'Organisation forte et efficace et pour la mise en œuvre des projets pilotes ; et
- Réviser et finaliser la Déclaration de Grand-Bassam.

5. Comité Directeur

Cette session s'est tenue sous la présidence de Monsieur Aly TOURE, Représentant Permanent de la Côte d'Ivoire auprès des Organisations Internationales des Produits de Base. L'ordre du jour a été adopté tel que présenté. Après présentation des différents rapports, les Présidents des Comités Techniques ont fait chacun un rapport oral des travaux de sa commission. Des discussions s'en sont suivies et les recommandations suivantes ont été faites pour présentation et adoption à l'Assemblée Générale :

- Encouragez les Etats membres à s'acquitter de leurs cotisations pour le bon fonctionnement de l'Organisation ;
- Proposer un plan pour organiser des missions dans les capitales des Etats membres pour motiver les gouvernements à s'acquitter de leurs arriérés de contributions ;
- Faire un plaidoyer auprès du Président Obasanjo pour qu'il soit le parrain officiel et l'avocat de l'OIAC dans les instances appropriées ;
- Continuer les démarches en vue de finaliser la bonne sortie des fonds pour l'entame de la construction du Siège Social qui constituera une source additionnelle de revenus pour l'Organisation ;
- Redéfinir les mode et délai de paiement des cotisations ;
- Impliquer le secteur privé dans développement de la caféiculture africaine ;
- Examiner attentivement la situation des arriérés de contributions ;
- Promouvoir la transformation, la consommation domestiques et la qualité du café africain pour bénéficier d'une valeur ajoutée ;
- Créer un marché local au sein des Etats africains ; et
- Fixer les conditions d'adhésion à l'OIAC des pays consommateurs Africains du café.

En outre, le Comité a profondément examiné les rapports financiers et d'audit. Il s'est dit très préoccupé par la situation financière de l'Organisation et s'inquiète de son avenir compte tenu du manque de fonds et de la quasi-inexistence du Fonds de Réserve. En conséquence, les décisions suivantes ont été recommandées :

- Mettre sur pied d'un Comité pour réorganiser la trésorerie ;
- Elaborer une réglementation spécifique régissant l'utilisation du Fonds de Réserve et interdire définitivement tout prélèvement sans l'autorisation expresse du Comité Directeur ;
- Procéder à un audit du Fonds de Réserve ;
- Elaborer le budget administratif 2018 à partir des recettes perçues en 2017 ;
- Adopter le rapport de l'Auditeur sous réserve de spécification d'éléments complémentaires pour sa certification ;
- Le budget de l'OIAC pour 2017/2018 soit maintenu au même niveau que le budget 2016/2017, à savoir 753 000 Euros, ou 494 millions FCFA. Cependant, les dépenses doivent être au même niveau que les contributions perçues en 2016/2017, à savoir 566 mille Euros ou 371 millions FCFA;
- Le Secrétariat doit encourager les Etats membres à s'acquitter de leurs contributions; et
- Réduire le personnel de l'OIAC en éliminant certains postes si les arriérés de contributions ne sont pas recouverts d'ici avril 2018.

C. 5^{ème} SYMPOSIUM DU CAFE AFRICAIN

Le 5^{ème} Symposium du Café Africain de l'Organisation Interafricaine du Café (OIAC) a eu pour thème "*Développement d'une Caféiculture Durable pour l'Emergence de l'Economie Africaine*". Il s'est déroulé en quatre (4) Panels.

Panel 1 : Partenariats Public-Privé et Financement de l'Industrie Caféière Africaine

Avec pour Modérateur **M. Ben KANU, Dr. Denis SEUDIEU** a introduit le thème: *Le financement de l'industrie est un véritable défi. Les partenariats public-privé représentent-ils une solution? Si c'est le cas, comment?* Au cours de ce Panel, plusieurs Orateurs ont fait des exposés dont les points saillants sont les suivants :

- Faciliter le développement de l'industrialisation en mettant à la disposition des acteurs des infrastructures performantes et des services de conseil ;
- Explorer les voies efficaces pour mettre à la disposition des fonds de roulement aux acteurs du secteur café ;
- Améliorer l'accès au financement des coopératives en vue d'une production de café de qualité et rentable ;
- Créer des partenariats avec le secteur privé ;
- Elaborer des stratégies nationales de relance caféière pour relever le niveau de vie des producteurs, en suivant le modèle de l'Ouganda.

Panel 2 : Agro-Industrie et Durabilité de l'Industrie Caféière Africaine

Modéré par **Dr. Denis SEUDIEU, M. John SCHLUTER** a donné un exposé sur le thème « *Comment organiser l'industrie de telle sorte qu'elle devienne durable et rentable pour les parties prenantes* ». D'autres Orateurs ont contribué à développer ce thème. Les recommandations ci-dessous ont été faites :

- Améliorer les conditions de travail et de vie des producteurs ;
- Instituer un prix rémunérateur aux producteurs pour la rentabilité des productions ;
- Accélérer les réformes agraires en vue de la viabilité de la caféiculture africaine ;
- Procéder au diagnostic des difficultés liées à la productivité et élaborer une politique en conséquence ;
- Mettre en place des plateformes de suivi des recommandations ;
- Motiver les jeunes à s'intéresser à la caféiculture ;
- S'assurer de la traçabilité des produits ;
- Faire en sorte que l'Afrique prenne conscience de l'importance du café ; et
- Adopter des mesures appropriées pour lutter contre les effets du changements climatiques.

Panel 3 : Stratégies de Développement du Marché et Promotion de la Consommation du Café

Sous la modération de **Dr Denis SEUDIEU**, les interventions ont porté sur : « *Les actions concrètes à entreprendre pour le développement du marché et la consommation du Café* ». Les recommandations ci-dessous ont été faites :

- Encourager la transformation et la consommation locales du café et sensibiliser la population sur les avantages qui y sont liés ;
- Elaborer une stratégie de développement et de valorisation locales du café pour une valeur ajoutée ;
- Créer des événements promotionnels pour booster la consommation locale du café ;
- Favoriser le partage d'expériences entre les pays producteurs ;
- Eduquer le consommateur sur les vertus du café et ses produits dérivés en prenant exemple sur le modèle camerounais FESTICOFFEE ;
- Inviter les pouvoirs publics à soutenir les initiatives relatives à la promotion du café local ; et
- Instaurer un label du café africain.

Panel 4 : Quels Services de Vulgarisation Utilisés pour aider les Planteurs à produire un Café Durable en Afrique ?

Dr. COULIBALY Nanga a introduit ce Panel en invitant les présentateurs à se pencher sur « *Les stratégies et assistance étroite aux producteurs pour de meilleures pratiques agricoles et l'amélioration de leurs revenus.* Après les présentations et les discussions, les observations suivantes ont été faites :

- Impliquer le genre et la jeunesse pour répondre au défi de l'âge de la population active dans la caféiculture africaine ;
- Créer une plateforme pour identifier les bonnes pratiques agricoles ; et
- Elaborer un programme de leadership pour la formation et l'équipement des producteurs afin de leur permettre de se prendre en charge, améliorer leur prise de décision, et ce faisant, accroître le niveau de performance de leurs plantations.

D. 57^{ème} ASSEMBLEE GENERALE DE L'OIAC

La 57^{ème} Assemblée Générale Annuelle a approuvé et adopté les recommandations faites par le Comité Directeur. Parmi celles-ci, les éléments clé étaient : l'approbation du Budget 2017/2018 et l'adoption de la Déclaration de Grand-Bassam.

Le Président a, au nom des membres, remercié en particulier le Gouvernement de la Côte d'Ivoire pour la réussite des travaux.

Elections :

Election des Président et Vice-Président de l'OIAC : Le Comité Directeur a proposé à l'Assemblée Générale les nominations suivantes :

- Président de l'OIAC : Ministre de l'Economie, de la Prospective et de la Programmation du Développement de la République du Gabon ;
- Vice-Président de l'OIAC : Des consultations sont en cours et le résultat sera communiqué en temps opportun.

L'Assemblée Générale a adopté les propositions telles que présentées.

Election des Présidents et Vice-Présidents des Comités Techniques : Un changement est intervenu au niveau du Comité de Production qui sera désormais dirigé par **Dr. Michel OWUSU MANU** en remplacement de Dr. Francis OPPONG admis à la retraite, tous deux du Ghana.

Motions de remerciements :

Une motion de remerciements, présentée par une Déléguée de la République de Guinée, a été adressée au Gouvernement et au peuple de la République de Côte d'Ivoire, pour l'accueil chaleureux réservé aux délégués et pour les efforts louables déployés quant à la réussite des Assemblées Annuelles 2017.

Date et Lieu des prochaines réunions Annuelles : Les dates des Assemblées Annuelles seront communiquées plus tard.

Tous les points inscrits à l'Ordre du jour ayant été traités, le Président de l'OIAC a remercié les délégués pour leur participation active aux discussions, et a mis fin aux 57^{èmes} Assemblées Générales de l'OIAC.

Fait à Grand-Bassam, le 06 Février 2018.